

- ses buts essentiels sont de :
 - 1 - poursuivre une réflexion constructive sur le contenu de l'activité professionnelle de ce secteur et l'ouvrir à toutes les infirmières intéressées
 - 2 - participer à une meilleure organisation des soins à domicile
- ses moyens sont fonction de l'objectif immédiat
 - 1 - susciter et animer des rencontres d'infirmières de soins à domicile au sein de l'ANFIIDE
 - élaborer des programmes de journées
 - recueillir et diffuser l'information
 - 2 - susciter des travaux d'étude et y participer avec d'autres organisations et professions
 - participer . à des groupes d'étude demandés par les ministères
 - . à des rencontres du CIPLE chaque fois que des questions concernent directement les soins à domicile
 - engager une action ou se joindre à une action d'ensemble de l'association auprès des pouvoirs publics sur un problème plus précis

Le groupe de 8 infirmières environ (avec un renouvellement de personnes au cours du temps) se réunira assidûment trois fois par an, plus une rencontre annuelle élargie.

En octobre 1972, le Groupe d'Etude Temporaire deviendra Groupe d'Intérêt Commun apportant sa vitalité à la dynamique de l'association.